

SOMMAIRE :

- La fragilité des clubs de football professionnels, quand le mandataire ad hoc entre en jeu !
- Recueil de plaintes au sein de l'hôpital : le grenelle des violences conjugales tient ses promesses
- Locations saisonnières et pénurie de logements à la location : la réglementation française conforme au droit de l'Union européenne
- Vidéo sur une réflexion d'actualité

LES SITES QUI VOUS SERONT UTILES :

- Juridique: [WEBSERIE DU BARREAU DE LYON](#)
- Pratique: <https://www.auvergne-rhone-alpes.cci.fr/content/feu-vert-pour-les-green-days-2020>
- Culturel : <https://street-art-lyon.com/>

Recueil de plaintes au sein de l'hôpital : le grenelle des violences conjugales tient ses promesses

Le 13 octobre dernier, le procureur de la République de Paris, le directeur de l'hôpital Saint-Antoine à PARIS, la directrice des affaires juridiques de l'AP-HP et le préfet de Police ont procédé à la signature d'une convention expérimentale permettant la prise de plainte immédiate en milieu hospitalier pour les victimes de de violences conjugales.

Cette expérimentation s'inscrit dans le cadre d'un projet partagé entre l'AP-HP, le parquet de Paris et la préfecture de police, visant à améliorer l'accompagnement des victimes de violences au sein du couple.

Figurant parmi les mesures emblématiques du « Grenelle des violences conjugales » avec le Bracelet Anti Rapprochement que nous évoquions au sein de notre H 19, le dépôt de plainte à l'hôpital permet une détection et une prise en charge immédiates des victimes de violences conjugales, après s'être déjà présentées dans un service d'urgences, leur évitant ainsi de se déplacer au sein d'un commissariat pour porter les faits à la connaissance de l'autorité judiciaire.

NOS VIDÉOS :

La vidéo de la semaine

**#ON REpond A VOS QUESTIONS**

Q: quelle est la différence entre « pseudonymisation » et « anonymisation » en matière de données personnelles ?

R : La « pseudonymisation » est le traitement de données personnelles de telle façon que celles-ci ne puissent plus être attribuées à une personne précise, sans avoir recours à des informations supplémentaires. L'« anonymisation » est le fait que les données personnelles sont rendues anonymes de manière irréversible, de telle manière que celles-ci ne puissent plus être attribuées à une personne, même indirectement.



Comme le secteur artistique, le secteur sportif a cette particularité de générer des émotions intenses tout en contribuant substantiellement à la bonne marche économique de notre pays. Or, la Covid 19 nous prive de l'un et de l'autre.

S'il est malheureux de voir des stades sans public, il est encore plus inquiétant de constater que de nombreux clubs se retrouvent en situation financière très précaire.

Le modèle économique du football professionnel en France est en effet très largement financé par les droits téléés, et ce surtout pour les clubs aux budgets mesurés. Coup de tonnerre: Mediapro a sollicité l'intervention du tribunal de Commerce. [Lire la suite...](#)

Locations saisonnières et pénurie de logements à la location : la réglementation française conforme au droit de l'Union européenne

A l'approche des vacances de la Toussaint, et parce que les déplacements sont autorisés sous réserve d'un couvre-feu pour certains, les réservations de séjours se sont multipliées.

Si les français sont de plus en plus nombreux à préférer la location saisonnière à l'hôtel, il faut souligner que ce type d'hébergement est à l'origine d'une pénurie de logements sans précédent qu'il était impératif d'enrayer. Dans un [arrêt inédit du 22 septembre 2020](#), la Cour de justice de l'Union Européenne valide la réglementation française applicable aux locations saisonnières, en reconnaissant à l'objectif poursuivi la qualification de raison impérieuse d'intérêt général. [Lire la suite...](#)



Pensée de la semaine : « Quand vous faites une vraie rencontre, quand quelqu'un vous dit quelque chose qui vous touche par sa vérité, une voie s'ouvre en vous, même si vous ne l'empruntez pas par la suite », Michael LONSDALE, (1931 – 2020)